

Mise en œuvre des options stratégiques à moyen terme d'Hôpital Neuchâtelois

Décisions de principe du Conseil d'Etat

Conférence de presse du jeudi 25 septembre 2014
Château de Neuchâtel, salle Marie-de-Savoie

Déroulement

1. Introduction

M. Laurent Kurth, conseiller d'Etat, chef du Département des finances et de la santé (DFS)

2. Propositions d'Hôpital Neuchâtelois (HNE)

M. Blaise Guinchard, vice-président du Conseil d'administration d'HNE

M. Laurent Christe, directeur général d'HNE

3. Décisions de principe du Conseil d'Etat

M. Laurent Kurth, conseiller d'Etat, chef du DFS

4. Conclusion

M. Laurent Kurth, conseiller d'Etat, chef du DFS

Décisions politiques et populaires à mettre en œuvre

- Décrets du Grand Conseil (2012 et 2013) validant 17 options stratégiques d'HNE, dont notamment:
 - 3 centres de compétences dans le domaine de la chirurgie, confirmés par votation populaire de novembre 2013
 - 3 Centres de diagnostics et de traitements (CDT)
 - 4 Centres de traitement et de réadaptation (CTR)
- Certaines options déjà mises en œuvre (ex. centre femmes-mères-enfants), d'autres sur le point de l'être (ex. centre de sénologie)
- Plan de mise en œuvre sollicité en début d'année de la part d'HNE par le Conseil d'Etat et remis au début de l'été

Décisions politiques et populaires à mettre en œuvre

Concernent:

- Organisation d'HNE à court et moyen terme (horizon: 5 à 15 ans)
 - ➔ décisions de principe du CE sur la mise en œuvre d'options déjà décidées par le GC ou le peuple (aujourd'hui)

Ne concernent pas:

- Organisation spatiale d'HNE à long terme (horizon: 10 à 35 ans). *Etudes en voie de lancement par l'Etat, en collaboration avec HNE*
 - ➔ définition de nouvelles options à soumettre à décision politique (d'ici 2-3 ans)
- Planification hospitalière au sens large selon la LAMal. *En cours d'élaboration par l'Etat.*
 - ➔ Décisions du CE à concrétiser dans une liste hospitalière (septembre 2015)

De manière générale

- Consultations et informations préalables par le CE: Commission Santé du Grand Conseil (CSGC), Villes et communes, Conseil de santé
- Accord de principe du CE sur les propositions d'HNE
- Certaines décisions à préciser/compléments sollicités (plans d'actions et financiers)
- Suivi régulier par le CE de la mise en œuvre et information à la CSGC

Concernant les propositions d'HNE en lien avec la chirurgie

Constats:

- Exceptions mineures, fondées et légitimes à la centralisation complète des activités chirurgicales
- Maintien de 2 services de soins intensifs à PRT et CDF
- Adéquation du nombre actuel de salles d'opérations. Pas de construction ou de rénovation nécessaire.
- Révision de l'organisation des urgences opératoires favorisant une meilleure efficacité et mise en place d'une solution permettant d'assurer la sécurité médicale à toute heure sur les 2 sites
- Décisions politiques de répartition d'activités respectées très largement

Décisions de principe:

- ⇒ Accord de principe du CE sur les propositions d'HNE
- ⇒ Suivi régulier et rapports d'étapes 2015/2017

Concernant les propositions d'HNE en lien avec les CDT

Constats:

- Offre de proximité et portes d'entrée à l'hôpital répondant aux besoins de santé les plus importants et fréquents de la population
- Décharge des services d'urgence des urgences non vitales => centralisation des urgences vitales sur un site
- Ouverture en permanence des CDT des villes de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds et uniquement la journée pour le CDT du Val-de-Travers
- Cohérence avec l'évolution des conditions-cadres et du contexte sanitaire cantonal (réorganisation soins préhosp., PMS not.)

Concernant les propositions d'HNE en lien avec les CDT (suite)

Décisions de principe:

- ⇒ Accord de principe du CE sur les propositions d'HNE, à l'exception des heures d'ouverture du CDT du Val-de-Travers pour lequel des compléments d'informations sont souhaités
- ⇒ Accompagnement et information sur ces changements organisationnels d'importance
- ⇒ Examen à affiner sous l'angle de la clause du besoin pour les équipements envisagés

Concernant les propositions d'HNE en lien avec les CTR

Constats:

- Organisation par filière pour s'adapter notamment au nouveau mode de financement de la réadaptation
- Organisation actuelle trop éclatée, problématique et inefficente

Décisions de principe:

- ⇒ Entrée en matière du CE pour la remise en question de l'organisation de la réadaptation sur 4 sites
- ⇒ Demande de propositions concrètes d'organisation à HNE permettant de se restructurer dans un délai rapide (2-5 ans) avec possibilité d'évolution à long terme tenant compte des études sur l'organisation spatiale d'HNE (éventuels scénarios intermédiaires)

Permettre à HNE d'aller de l'avant

- Travail d'HNE conséquent et de qualité
- Consensus sur les propositions au sein des groupes de travail d'HNE
- Cadre politique pour l'essentiel respecté; nouvelles décisions du GC à solliciter selon informations complémentaires demandées pour CTR et pour CDT VDT
- Décisions de principe du CE qui doivent permettre à HNE d'aller de l'avant pour le court et moyen terme
- Bilan intermédiaires prévus (15 et 17) permettant de suivre régulièrement la mise en œuvre concrète
- Décisions sur l'organisation spatiale d'HNE d'ici 2-3 ans